


Centre Intercommunal d'Action Sociale Riom Limagne et Volcans	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	 CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE <small>RIOM LIMAGNE & VOLCANS</small>	
<u>Date de convocation</u> 04 septembre 2023		N :	2023-44
<u>Nombre d'administrateurs :</u> - En exercice : 25 - Présents : 14 - Votants : 15			

L'an deux mille vingt-trois, le 13 septembre à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, convoqué le 04 septembre 23, s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN, M Claude BOILON, Mme Marie CACERES (procuration de Mme CHARLES), M Didier CHASSAIN, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Fabrice JOUIN, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Fabrice MAGNET, M André MAGNOUX, Mme Corinne MARTINHO, M Didier MICHEL Mme Samya RIOTON, M Denis ROUGEYRON.

Absents excusés : M. Frédéric BONNICHON, M Bernard JEAN, Mme Anne Marie CHARLES (procuration à Mme CACERES), Mme Valérie CHASSAING, M Jean Marc COURNET, Mme Aurélie FERNANDES, M Daniel JEAN, Mme Anne Catherine LAFARGE, M Didier MIGNE, Mme Fanny PETAUTON, M WEINMEISTER.

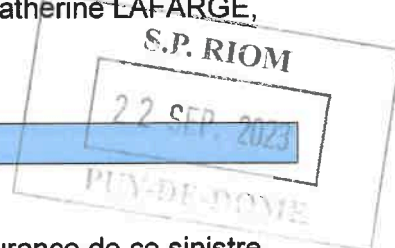
Décision Modificative sur le budget soins

Considérant la régularisation de l'ARS de 3 900 € suite à un contrôle

Considérant la réparation d'un véhicule et le remboursement par l'assurance de ce sinistre,

Il est nécessaire de réajuster le BP soins par décision modificative

Compte	DEPENSES	RECETTES
016 - Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure		
61558 - Autres matériels et outillages	4 400,00 €	
673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	3 900,00 €	
017 - Groupe 1 : Produits de la tarification		
7311121 - AM-Pers.âgées-Dotation globale ou forfait global-SSIAD		3 900,00 €
019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables		
778 - Autres produits exceptionnels	- €	4 400,00 €
TOTAL	8 300,00 €	8 300,00 €



Entendu l'exposé de la Présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVENT** la Décision Modificative n°1 du BP soins

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président, par délégation
Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente

